

OBJECTIFS

Dans la perspective de l'entrée en vigueur de la nouvelle Convention Collective Nationale de la Métallurgie au 1^{er} janvier 2024 et des opérations de déploiement préalables, cette formation vous permet d'acquérir la méthode pour :

Décrire chaque emploi de votre entreprise, selon la méthode paritairement élaborée

Coter chaque emploi sur la base du référentiel d'analyse

Classer chaque emploi

En option : préparation à la certification CCPM référent classification

PUBLIC

Fonctions dirigeantes
Fonctions Ressources Humaines

PRÉREQUIS

Connaissance en droit social
Être sensible aux questions relatives aux ressources humaines et/ou à la paie

STAGIAIRES PAR SESSION

De 5 à 12 personnes

TARIF

Les tarifs d'inscription en inter-entreprises sont disponibles sur notre site internet.

Pour plus de renseignements, pour étudier votre projet en formation, pour la mise en place d'intra-entreprise nous contacter :

par téléphone au 05.59.14.04.44

ou par mail : afpiadour.pau@metaladour.org

DURÉE

10,5h soit 1,5 jours sans certification

14h soit 2 jours avec certification

ÉVALUATION DES ACQUIS

QCM – QUIZZ

Tout au long de la formation au travers de mises en situation et exercices proposés

FORMALISATION DES RESULTATS

Attestation de formation

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour toute situation de handicap, pour plus d'information contactez nous au 05.59.14.04.44 ou consultez notre site internet : [Accessibilité \(formation-industries-adour.fr\)](http://Accessibilité (formation-industries-adour.fr))

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques et de mises en situation, retour d'expérience

Animation par une (un) référent (e) classification de l'UIMM

 **CONTENU DE LA FORMATION****CLASSIFICATION DE LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE DE LA METALLURGIE (1,5 jour)****INTRODUCTION : ETAT DES LIEUX**

- Cartographier les emplois
- Réaliser un état des lieux
- Identifier les anomalies éventuelles, procéder aux corrections nécessaires
- Identifier le projet d'évolution conventionnelle
- L'évolution de la classification, opportunité pour le dialogue social en entreprise
- Les principaux rôles des acteurs dans le déploiement

DECRIRE LES EMPLOIS

- Description de l'emploi en amont de la rédaction
- Les attendus concernant cette description : formalisation, contenu, l'actualisation
- Appropriation par mise en situation pratique : réalisation d'une description d'emploi

**COTER ET CLASSER LES EMPLOIS :
LE RAISONNEMENT A SUIVRE**

- Comprendre le système de cotation, les critères et degrés d'exigence retenus
- La méthode d'analyse
- Mise en œuvre pratique : jeux, cotation d'emploi
- Communiquer le classement

**EN OPTION :
PREPARATION AU PASSAGE DE LA CERTIFICATION -
CCPM REFERENT (E) CLASSIFICATION (0,5 jour)**

- Une demi-journée consacrée à la préparation et l'approfondissement des sujets et connaissances à maîtriser en vue de la certification
- Exercices et entraînements préparatoires aux notions indispensables à l'obtention de la certification

 **POUR ALLER PLUS LOIN**

- Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Organisation du travail et contrats de travail
- CSE entreprises moins de 50 salariés
- CSE entreprises plus de 50 salariés

**ACCES AU
PLANNING DE
FORMATION**